



**Monsieur Olivier VERAN**  
**Ministre des Solidarités et de la Santé**  
**14, avenue Duquesne**  
**75350 PARIS 07 SP**

Bordeaux, le 7 juillet 2020

**Objet :**

Demande de rendez-vous.

Plan Ségur, l'ingénierie biomédicale dans la gouvernance des établissements de santé.

Monsieur le Ministre,

La crise du COVID a mis en lumière nos forces et nos faiblesses, et le plan Ségur devra notamment moderniser la fonction publique hospitalière. La forte sollicitation des ingénieurs biomédicaux pendant cet épisode démontre l'importance de professionnels à l'écoute des soignants afin de mettre à leur disposition des équipements adaptés, fiables et sécurés.

La médecine change vite — pas seulement ces derniers mois — en partie parce que les projets médicaux ou les activités nouvelles, qui participent à l'évolution de l'hôpital et du GHT, utilisent de plus en plus la technologie. Le temps de la clinique sans équipements est révolu.

L'épisode du COVID a montré que le traitement des patients n'est possible qu'avec une haute technicité. À ce titre, les ingénieurs biomédicaux ont régulièrement été désignés comme interlocuteurs en réunion de crise.

Notre expertise, la veille technologique que nous assurons et le travail complémentaire que nous réalisons avec le corps médical et paramédical, nous légitiment pour co-construire le projet médical de ces nouvelles activités en y apportant une vision stratégique pour l'établissement.

Si l'ingénierie biomédicale peut définir le bon équipement au regard du besoin, elle peut aussi éclairer les activités médicales réalisables avec un équipement. Dès lors, nous pouvons conseiller la gouvernance sur les incidences directes et indirectes du projet. L'équipement en lui-même n'a d'ailleurs pas d'intérêt, seule l'activité qu'il permet lui donne une dimension stratégique. Nous avons un rôle d'interface entre les soignants et la direction, mais également une vision transversale. La nouvelle gouvernance de l'hôpital a tout intérêt à donner une place différente et reconnue à l'ingénierie biomédicale.

Les ingénieurs biomédicaux de nos territoires de santé, que l'Association Française des Ingénieurs Biomédicaux – AFIB ([www.afib.asso.fr](http://www.afib.asso.fr)) représente assez significativement, ont fait preuve d'un engagement sans faille, d'appui aux Directions et aux Agences Régionales de Santé, pour conduire les plans d'actions successifs et appliquer les doctrines nationales pour faire face à l'inédit.



Au plan national, nos compétences sont trop souvent réduites à une fonction d'acheteur ou de gestionnaire de la maintenance des équipements biomédicaux alors que nous sommes à disposition pour mettre à contribution notre expertise au niveau du conseil en innovation technologique et organisationnelle, de la gestion de projets structurants et de leur efficacité médico-économique, de l'élaboration d'un plan stratégique...

L'ingénierie biomédicale est un interlocuteur essentiel pour la mise en œuvre d'une politique de soins efficiente. Elle doit être un acteur bien identifié et mieux intégré à la gouvernance de l'hôpital de demain, pour rendre nos hôpitaux plus performants, au service de nos patients et ce, avec tous les autres acteurs du système de santé.

Notre profession est jeune, sa reconnaissance est croissante. La période nous semble opportune pour pouvoir échanger avec vous sur ces thèmes et vous faire des propositions concrètes sur l'intégration d'une politique de gestion des équipements biomédicaux et de stratégie d'évolution technologique, placés sous la responsabilité directe de l'ingénieur biomédical et intégrés dans le pilotage des établissements de santé. C'est dans cette logique que nous demandons à vous rencontrer.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à notre requête, et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Valérie MORENO  
**Présidente de l'AFIB**  
valerie.moreno@chu-bordeaux.fr  
06 10 17 40 10